

ANNEXE 5 (projet 02 02 18)

Secrétariat Général Service des ressources humaines Sous-direction de la gestion des carrières et de la rémunération Bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche (BE2FR)	Communication d'un avis défavorable rendu pour l'accès à la classe exceptionnelle d'un agent éligible au titre du 3ème vivier
--	--

AVIS **DÉFAVORABLE** PORTE SUR UNE PROMOTION A LA CLASSE EXCEPTIONNELLE DES AGENTS CLASSES AU 6ème échelon de la hors-classe

I – IDENTITE DE L'AGENT

IDENTITE			
NOM		Prénom	
CORPS (CPE, PLPA, PCEA)		Échelon	
SITUATION PROFESSIONNELLE			
Établissement (EPLEFPA ou enseignement supérieur), service (DRAAF, DDT...) ou direction d'administration centrale ou opérateur d'affectation			
Ville		Région	
Fonction actuelle			

AVIS DU SUPERIEUR HIERARCHIQUE :

FAVORABLE	DEFAVORABLE
------------------	-------------

Motivation de l'avis défavorable :

SIGNATURE DU SUPERIEUR HIERARCHIQUE :

OBSERVATIONS EVENTUELLES ET SIGNATURE DE L'AGENT :